



RÉGION ACADEMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



la Garance
SCÈNE NATIONALE
DE CAVAILLON

La politique éducative et culturelle académique

Dispositif partenarial avec La Garance

Scène nationale de Cavailon

DRAMA

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et La Garance, scène nationale de Cavailon, la délégation académique à l'action culturelle propose aux collèges du département de Vaucluse un dispositif d'éducation artistique et culturelle plaçant l'écriture théâtrale contemporaine au centre des enjeux pédagogiques.

Il s'agit pour les élèves de partir du texte narratif pour découvrir les processus créatifs menant des mots à la scène. Les classes impliquées passent par les différentes étapes de la création, de la découverte, de l'analyse du texte et de la pratique du théâtre, au plus près des artistes et accompagnés par des professionnels.

Cinq classes de cycle 4 seront recrutées pour le dispositif ; la priorité sera accordée aux collèges en zone d'éducation prioritaire et ceux en zone rurale.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Écriture théâtrale : adaptation et mise en scène d'un texte littéraire pour le cycle 4

La participation à l'ensemble du dispositif, y compris la venue au spectacle, est obligatoire.

1^{er} temps : Découverte et étude du texte (automne 2020)

=> Objectif : Découvrir un texte narratif, se familiariser avec la matière textuelle et développer l'imaginaire.

Le texte narratif (roman, conte ou nouvelle) sera choisi par les référents Théâtre et Lecture de la DAAC, en collaboration avec La Garance. Il est commun à toutes les classes participantes ; chaque classe choisit un extrait différent à adapter après avoir étudié l'oeuvre en classe. Les différents extraits choisis doivent pouvoir rendre compte de l'ensemble de l'oeuvre. Le travail en classe part du lexique, de la langue afin de faire jaillir les sens de l'écrit.

Le titre retenu sera transmis au plus tard début juillet 2020 afin que les enseignants puissent anticiper son étude.

2^e temps : Journée de formation à destination des enseignants (décembre 2021 – sous réserve)

=> Objectif : Rencontre avec les artistes intervenants en ateliers (écriture, mise en scène) et préparation de l'école du spectateur pour le spectacle retenu en lien avec le projet (voir ci-dessous).

3^e temps: Ecole du spectateur

=> Objectif: Enrichir la culture des élèves et favoriser l'analyse d'un spectacle.

Les élèves se rendent à La Garance pour assister à une représentation proposée dans la programmation. Pour la saison 2020-2021, le spectacle retenu est *Rémi* de Jonathan Capdevielle, adaptation théâtrale du roman d'Hector Malot, *Rémi sans famille*, le lundi 11 janvier 2021 à 10h ou 14h15.

Des pistes pédagogiques seront proposées afin de familiariser les élèves avec l'écriture dramatique et les enjeux de l'adaptation.

4^e temps: Intervention d'un écrivain dramaturge dans la classe (janvier/février 2021)

=> Objectif : Adapter et réécrire un texte narratif en texte théâtral. Environ 4h d'intervention par classe. Travail sur la transposition générique, les problèmes posés par l'extrait choisi, réflexion sur les spécificités liées à chaque genre littéraire.

Ces ateliers se déroulent obligatoirement en demi-classe, à raison de 2 ateliers de 1h30 par demi-classe, soit 6h d'ateliers au total par classe.

Prolongement : l'enseignant travaille ensuite avec ses élèves des pistes de mise en scène.

5^e temps : Intervention d'un metteur en scène : « La théâtralité, c'est le théâtre moins le texte », Barthes (mars/avril 2021)

=> Objectif : Travailler la mise en voix et la mise en scène. Il s'agit de confronter les élèves aux enjeux de la mise en scène et de les initier à la mise en voix. L'oralité est au centre de ce travail et vient en prolongement naturel de l'exercice d'écriture. Cette intervention de 4h par classe doit permettre de construire des éléments de mise en scène pour l'extrait choisi et adapté par la classe.

Prolongement: approfondissement des éléments de mise en scène proposés en atelier, répétitions en vue de la restitution.

6^e temps : Restitution sur la scène de la Garance (mai 2021)

=> Objectif : Découvrir le travail des autres classes et se produire sur scène. Il s'agit d'être à la fois acteur, critique et spectateur. Selon les disponibilités de l'auteur de l'oeuvre adaptée, la restitution pourra se faire en sa présence. Echange à l'issue des représentations et rédactions de comptes rendus, articles critiques ou reportages en classe.

Financement :

- les interventions du metteur en scène sont prises en charge par la Fondation du Crédit Mutuel
- les interventions de l'auteur dramaturge seront prises en charge sous réserve des crédits alloués au projet, notamment pour les établissements REP+ ou situés en zone rurale. La situation actuelle ne permet pas d'apporter confirmation de ce financement pour le moment, mais l'information sera transmise en septembre. Si le financement n'est pas possible par les partenaires du projet, les établissements devront financer cette intervention grâce, par exemple, aux Escapades collégiennes (coût: **environ 446€ bruts** pour 6h, selon la charte des auteurs) + **frais de déplacements**.

- les déplacements (spectacle *Rémi* + journée de restitution) ainsi que la billetterie pour le spectacle *Rémi* (6€ par élève) sont à la charge des établissements.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

CONTACTS

Nicolas Glayzon, médiateur culturel en charge du public scolaire à La Garance

scolaire@lagarance.com

Audrey Gilles, professeur relais de la DAAC Théâtre auprès de La Garance

audrey.gilles-chikhaoui@aix-marseille.fr

DAAC - Académie Aix-Marseille

Camille Berthod, responsable du domaine – Théâtre - Spectacle vivant

daac.theatre@ac-aix-marseille.fr